

LAON, ancienne Capitale de la France



L'AMI DU LAONNOIS

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LAON ET DU LAONNOIS

Association fondée en 1977, afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine historique et artistique ainsi que le cadre de vie naturel et urbain de Laon et de ses environs.

Siège social le Petit Saint-Vincent - 1, rue Saint-Martin à Laon

Cotisations reçues par M. Jacques Martin, trésorier - 31, rue Franklin-Roosevelt, Laon

Chèques libellés au nom de la Société des Amis de Laon et du Laonnois

Cotisation individuelle - 30 F. couple - 50 F ; mais les suppléments sont acceptés avec gratitude et le nom de ces bienfaiteurs de l'association sera publié chaque année dans notre bulletin.

Il faut s'intéresser aux racines parce que
c'est d'elles que part la sève de l'avenir
Robert MALLET

I. - VOEUX

Au seuil de cette année, l'Ami du Laonnois adresse ses vœux très sincères à ses lecteurs pour que l'année 1988 leur apporte tous les bonheurs qu'ils espèrent, et, aux particuliers et aux collectivités qui ont chance (c'est bien "la chance" qu'il faut lire...) d'être responsables d'édifices anciens de qualité, pour qu'ils disposent des fonds suffisants pour les entretenir ou les restaurer, et comme on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même, à l'Ami du Laonnois lui-même de paraître régulièrement, d'accroître son audience dans notre région et de trouver une oreille favorable chez les autorités responsables de notre patrimoine.

L'Ami du Laonnois profite de cette occasion pour remercier tout ceux qui par leur adhésion contribuent à la réalisation de son but statutaire, pour remercier les différentes autorités communales, départementales, militaires, de l'oreille bienveillante et attentive qu'elles veulent bien lui prêter et pour témoigner toute sa gratitude aux membres du Comité Directeur de la Société des Amis du Laonnois dont la disponibilité et le dévouement sans faille ont permis en 1987 une augmentation importante du nombre de ses adhérents et par la suite de sa crédibilité.

G. DECOTTIGNIES

II. - AVANT PROPOS

Comme le rappellent le grand encadré de première page et le n° 1, la Société des Amis de Laon et du Laonnois a pour but de protéger et de contribuer à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine historique et artistique du Laonnois notamment de son riche patrimoine architectural.

C'est une part essentielle de notre culture et, comme l'écrivait le recteur Mallet, c'est de nos racines que part la sève d'un avenir plus rayonnant et plus heureux; tous, nous en sommes conscients.

Par ailleurs, ce qui apparaissait comme ruines et décombres parfois nauséabonds, resplendit de nouveau et, une fois remis dans son état premier, ravit la vue, souvent plus que de belles réalisations de notre temps; c'est tout l'agrément de revivre dans un cadre ancien restauré; le Quartier du Marais à Paris en est un exemple parfait: ses hôtels, magnifiques aux XVII^e et XVIII^e siècles, devenus ensuite Cours des Miracles, resplendissent de nouveau au XX^e siècle après restauration; il ne tient qu'à nous, gens de Laon, d'en faire autant: notre patrimoine architectural nous le permet. Enfin, ces édifices ne deviennent pas seulement les lieux d'une résidence privilégiée: de l'étranger comme des régions voisines, les touristes affluent et ... dépensent leur argent sur place.

III. - LE SECTEUR SAUVEGARDE DE LAON

Pour ceux qui aiment leur ville, la sauvegarder et la mettre en valeur représente un impératif quotidien. Et pourtant, une masse d'actions individuelles, souvent impondérables, en modifie constamment le paysage, de manière, hélas, rarement positive. Le ravalement d'une façade, l'aménagement d'un comble, l'ouverture de fenêtres, le changement de volets, sans parler de la démolition d'immeubles ou de partie d'immeubles anciens, aussi, tout concourt à faire évoluer son visage dans un sens qui, en définitive, ne l'améliore pas.

Dans ce concert d'opérateurs, qui, petit à petit, transforment la ville, l'architecte du Secteur Sauvegardé a un rôle particulier. Chargé d'une étude aussi lourde, affublé d'une "étiquette" pseudo-administrative souvent mal perçue, doté par les uns d'une compétence absolue et définitive, taxé par les autres de subjectivité et d'arbitraire, censé être le garant d'une qualité urbaine sur laquelle il n'a, en fin de compte, qu'assez peu de prise, il n'a que trop rarement l'occasion d'exprimer ses passions et ses rêves, ses doutes et ses incertitudes. Grâce soit rendue à "l'Ami du laonnois" de lui ouvrir ses pages.

Il y a une certaine équivoque dans l'idée même de Secteur Sauvegardé, comme si partout ailleurs les paysages et les villes étaient sans

Ce qui pouvait passer à prime abord comme une préoccupation coûteuse d'intellectuels, apparaît désormais comme un moteur important de l'activité économique et de la prospérité d'une région; il faut qu'on le sache, il s'agit d'un investissement hautement rentable pour la collectivité.

Nous en sommes convaincus et, particuliers, collectivités publiques, agents économiques, nous devons tous nous engager dans une voie qui marie l'utile, l'agréable et la culture; ce n'est pas si fréquent.

Comme dans son premier numéro, l'Ami du Laonnois continuera donc à publier des études sur des édifices anciens du Laonnois; il rendra compte aussi à ses lecteurs de tous les problèmes que posent leur entretien, leur restauration, et des projets en cours; il émettra des avis à ce sujet.

L'Ami du Laonnois apprécierait que vous lui signaliez tous les édifices intéressants de notre région dont la conservation pose problème et que vous lui fassiez parvenir vos avis et suggestions; il en sera tenu le plus grand compte au cours des discussions dont ils feront l'objet lors des réunions de son comité.

valeur, hormis quelques endroits particuliers destinés à servir d'exutoire aux passions vieillottes et conservatrices de quelques maniaques des vieilles pierres.

On aimerait mieux, certes, que le souci de qualité soit partagé partout et par tous. On voudrait aussi qu'il soit ressenti non comme un retour passéiste vers des formes de vie périmées, mais aussi au contraire comme un appel dynamique vers l'avenir, vers une civilisation où l'art, la culture, la connaissance auront vraisemblablement une place grandissante.

Car la sauvegarde du patrimoine n'est pas un combat d'arrière-garde, et la conservation des témoins les plus authentiques de notre histoire urbaine est nécessaire car ils constituent les bases sur lesquelles se fonderont les cultures à venir.

Mais il faut pour cela refuser le manichéisme simpliste qui se borne à distinguer ce qui est beau parce qu'ancien, et laid parce que moderne. Les critères de conservation du patrimoine sont loin d'être faciles à définir. En dehors de quelques évidences sur lesquelles tout le monde s'accorde, il fallait définir des critères de valeur pour toutes les constructions dont l'intérêt provient souvent plus de ce qu'elles font partie d'ensembles homogènes, que de leur qualité propre.

Un des objectifs de l'étude, dans toute la phase d'analyse approfondie au cours de laquelle chaque parcelle, chaque immeuble a été inventorié, consistait à déceler ce qui restait véritablement d'authentique à travers les modifications successives de l'histoire, ou ce qui s'intégrait dans des ensembles suffisamment cohérents pour mériter d'être conservé.

On peut affirmer sans risque d'erreur qu'aucune construction laonnaise ne nous est parvenue telle qu'elle était lors de sa construction. Quelle époque, dès lors, privilégier? La plus lointaine n'est pas toujours la plus intéressante et les choix qui ont été faits ne manquent pas d'un certain arbitraire, d'autant qu'il est impossible d'être insensible aux contingences économiques.

Entre l'idéal souhaitable, qui nous aurait conduit à prescrire des travaux de restauration importants, et ce qu'il est raisonnablement possible d'exiger de propriétaires souvent peu fortunés, il fallait bien transiger.

D'autant que s'il s'agit de considérer les villes anciennes comme un patrimoine collectif, ce n'est pas pour autant que la collectivité dispose des financements nécessaires pour les mettre en valeur.

Force est donc de tenir compte de l'état matériel dans lequel se trouvent les constructions, et du coût que peuvent entraîner certaines restaurations.

Malheureusement, avec le temps, ces données matérielles et économiques évoluent très vite. Tel immeuble encore en état correct il y a quelques années, se trouve, après plusieurs saisons pluvieuses, à peu près irrécupérable. L'absence de quelques ardoises à suffit à faire pourrir les charpentes; la toiture, en s'affaissant a écarté les murs. L'édifice est alors irrémédiablement perdu, faute d'avoir effectué en temps utile les plus urgentes réparations.

Le plan de sauvegarde, dont la parution est désormais imminente est un outil en lui-même trop fruste pour régler tous les problèmes.

La classification des immeubles en 3 catégories : ceux qu'il faut conserver, ceux que l'on peut démolir, et ceux qu'il faut démolir, n'a d'autre mérite que de constituer une base juridique claire, comme doit l'être tout document réglementaire. Malheureusement, malgré la finesse apparente, il est insuffisant pour définir la meilleure manière de restaurer un immeuble, d'aménager ce qui paraît sans grand mérite, voire de reconstruire là où cela est nécessaire.

L'application du plan de sauvegarde exige en fait un large consensus, en l'absence duquel il est ressenti comme une insupportable contrainte. Consensus qui suppose que soit défini aussi clairement que possible ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire.

La mise à l'enquête publique du plan de sauvegarde sera accompagnée d'une exposition qui montrera, à travers un certain nombre d'exemples, les principes que l'on voudrait appliquer.

C'est évidemment insuffisant.

C'est pourquoi la Ville de Laon, et toutes les instances administratives concernées, notamment le Service Départemental de l'Architecture, attache une importance considérable à l'information du public. Une assistance technique est offerte à tous ceux qui s'intègrent à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, dont bénéficie la ville de Laon grâce à son secteur Sauvegardé.

Soulignons aussi qu'existe à la Mairie de Laon, une commission restreinte, composée des services techniques de la ville, des services du Ministère de l'Équipement, de l'Architecte des Bâtiments de France et de l'Architecte du Secteur Sauvegardé.

Cette commission qui se réunit environ deux fois par mois instruit les demandes d'autorisation de travaux et les permis de construire; elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent obtenir un conseil.

Il n'est peut être pas utile d'évoquer rapidement les points les plus sensibles sur lesquels elle est appelée à intervenir :

- Le percement des toitures.

L'utilisation des combles est devenu de plus en plus fréquente. Pour gagner de la place, bien évidemment, mais aussi parce que les combles sont le plus souvent les parties les plus saines, les plus claires et les plus faciles à aménager, à conditions, bien sûr, de les éclairer, et la solution apparemment la plus simple est d'installer des chassis de toit.

Or, il est clair que ceux-ci dénaturent totalement la qualité des toitures. Le contraste entre la nudité des grands toits d'ardoise et les murs verticaux percés de fenêtres est un des caractères majeurs de l'architecture laonnaise. Les lucarnes verticales appartiennent encore au système des murs, elles assurent, souvent avec richesse, la transition entre murs et toits.

C'est pourquoi, seules les lucarnes, à condition de n'être pas trop nombreuses, sont acceptables pour éclairer les combles. Les chassis de toit ne doivent être tolérés que très exceptionnellement.....

Leur multiplication, que l'on constate malheureusement, est due le plus souvent à des travaux exécutés en toute illégalité.

Les toitures doivent être recouvertes en ardoises ou en tuiles plates (ce dernier matériau, contrairement à certaines idées reçues, n'est pas du tout étranger au patrimoine laonnais). Cette obligation a fait parfois l'objet de dérogations que l'on aurait voulu exceptionnelles. Malheureusement, dans certains cas, il fallait choisir entre l'abandon total de l'immeuble, et la couverture en matériaux moins noble (le plus souvent des bardeaux d'asphalte) mais qui ont au moins le mérite de sauver l'édifice.

- La réfection des enduits et des murs

Les murs de Laon sont très variés. Ils sont construits aussi bien en pierres de taille, en moellons enduits, ou en briques qui peuvent être soit apparentes, soit enduites. La conception de ces murs répond à une logique parfois mal comprise. Il peut être aussi dommageable d'enduire des pierres de taille que de dégager et rejoints des murs en moellons.

Quant à la qualité des enduits, une seule est véritablement acceptable, celle des enduits à la chaux aérienne et au sable, qui, par leur couleur, leur tenue dans le temps, leur faculté de laisser "respirer" les murs, sont inégalables. Par contre, les enduits de ciment, la peinture des pierres sont à proscrire fermement plutôt d'ailleurs pour des raisons esthétiques que techniques.

- Les percements de fenêtres et la qualité des menuiseries.

Il s'avère parfois nécessaire de remplacer les menuiseries existantes ou percer des fenêtres. Or les standards de la menuiserie industrielle ne sont pas toujours compatibles avec les dimensions des baies. On croit parfois plus économique et plus simple de modifier la maçonnerie pour s'adapter aux normes du marché. C'est d'une part rarement vrai, et d'autre part toujours inacceptable sur le plan esthétique.

De même la peinture des menuiseries est-elle toujours exigée, à l'inverse des pratiques telles que le vernissages, ou le traitement à l'aide de lasures.

La diversité des couleurs qui en résulte (tout à fait tolérable et même recommandable) introduit dans le paysage urbain une diversité et une chatoiement qui agrémentent la sévérité de certaines rues. Le bois peint s'accorde aussi beaucoup mieux avec la texture des maçonneries traditionnelles. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles ont été prosrites les fenêtres en PCV ou en aluminium.

L'occultation des ouvertures était traditionnellement assurée par des volets en bois. Les volets extérieurs ne sont apparus qu'à une date tardive. Les constructions les plus anciennes avaient le plus souvent des volets intérieurs, repliables dans l'embrasure des fenêtres; c'est le mode d'occultation le plus recommandable. A l'inverse, des volets roulants extérieurs qui apparaissent de plus en plus souvent sont totalement à proscrire.

Il y aurait bien d'autres recommandations à donner mais elles n'ont pas leur place ici. Celles-ci n'avaient pour objet que d'exposer les modifications les plus fréquentes, en apparence mineures, mais si nombreuses qu'elles ont largement contribué à la transformation progressive du centre de Laon.

Mais le Secteur Sauvegardé n'est pas que cela. Il implique également la participation aux côtés des élus municipaux, des régies publiques, des administrations à tout ce qui concerne la modification ou la réalisation des équipements publics, des espaces publics, rues, places, espaces verts...

L'essentiel de la politique mise en place concerne l'accessibilité du "plateau". Le choix audacieux du POMA 2000 portera ses fruits d'ici quelques mois. Il fait partie d'une série d'actions qui visent à restituer à la ville la pratique piétonnière à laquelle elle était destinée. Déjà la rue Chatelaine a été réalisé, bientôt la rue du Bourg et la rue St Jean.

Cette "élimination" de l'automobile du centre actif de la ville ne va pas sans concessions. Il faut trouver des places pour garer les voitures. Bientôt "la plaine" ne sera qu'un vaste parking...

Reste à sauver de la convoitise de certains usagers impénitents de l'automobile, les quelques espaces verts qui demeurent dans le centre. On voudrait notamment attirer l'attention des amis du vieux Laon sur le jardin du conservatoire qui accompagne de si magistrale façon l'ensemble prestigieux de la Cathédrale et du Palais de Justice.

Au chapitre des actions à entreprendre, demeure encore incertain l'usage d'édifices appartenant à la collectivité, dont le superbe bâtiment de la "congrégation" heureusement "sauvé des eaux" mais auquel il faut trouver une affectation digne de sa qualité, et un affectataire susceptible de prendre en charge les inévitables réparations.

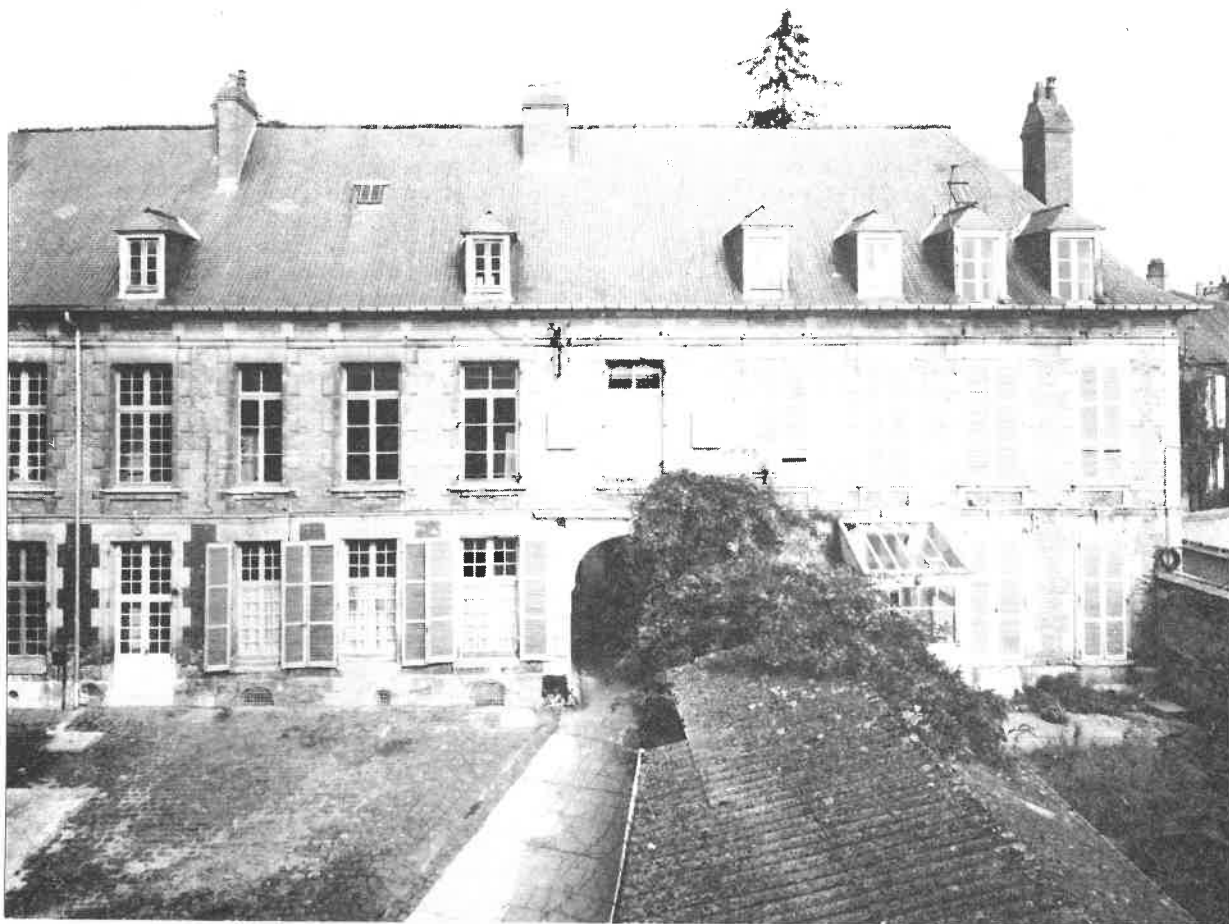
Le Secteur Sauvegardé est une oeuvre de longue haleine, il suppose une conjonction de toutes les énergies et de toutes les bonnes volontés.

Les amis de Laon et du Laonnois s'y assurent déjà une place prépondérante.

PARIS, le 03 Septembre 1987

M. BERGER

Architecte du Secteur Sauvegardé de Laon



Rue Vinchon

La maison de Chandrud construite au XVII^e siècle, devenue au XIX^e siècle la manutention des vivres de l'armée, aujourd'hui école de la Providence : façade sur cour.

IV. - L'INVENTAIRE GENERAL A LAON

L'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France a été décidé par André Malraux en 1964. Il a pour but de recenser, d'étudier et de faire connaître toute oeuvre - édifices (églises, bâtiments publics et privés, maisons, hôtels particuliers), sculptures, meubles et objets appartenants aux collections publiques non gardées - qui d'un point de vue artistique, historique ou archéologique constituent le Patrimoine national.

L'Inventaire général est donc chargé d'élaborer les archives artistiques de la France; le classement et l'inscription parmi les Monuments Historiques de même que la restauration des oeuvres n'est pas de sa compétence.

L'Inventaire général fait partie de la Direction du Patrimoine relevant du Ministère de la Culture et de la Communication. Une commission nationale approuve les programmes de travail et se porte garante des méthodes scientifiques.

L'Inventaire général est une entreprise régionalisée. Dans chaque région une équipe de

conservateurs, de photographes, de dessinateurs est chargée des opérations de recensement et de l'étude sur le terrain. En Picardie et sur Laon en particulier, deux conservateurs : Martine Plouvier et Michel Hérold, un photographe Jacques Phillipot sont chargés de ce travail.

La Picardie fut la dernière région de France à bénéficier de cet Inventaire général, installé seulement en 1983. Le département de l'Aisne plus heureux que ceux de la Somme ou de l'Oise, a cependant eu la chance, grâce au préfet Hubert HUSSON, d'être doté d'un pré-inventaire départemental, basé aux Archives départementales à Laon, qui "ratisse" le terrain canton par canton depuis 1980.

Le résultat des efforts concertés de l'Inventaire général et du pré-inventaire départemental s'est traduit dans une exposition accompagnée d'un catalogue sur le canton de Villers-Cotterêts, en 1986.

Noyon fut la première ville de Picardie à solliciter l'Inventaire général dans le cadre d'une convention Etat (Ministère de la Culture et de la Communication) / Ville.

Il aura fallu à l'équipe de Picardie un peu plus de trois ans pour réaliser cet inventaire restitué au public sous forme de deux publications et d'une exposition qui connaissent un réel succès (1987).

Laon sera la seconde ville à bénéficier de cet inventaire qui se fait également dans le cadre d'une convention Etat / Ville. Cette opération d'inventaire des richesses mobilières et immobilières de la ville (ville intra-muros + faubourgs) s'articule autour de trois axes: repérage, études et restitution.

1. Repérage: ce repérage est le plus exhaustif possible pour tous les éléments construits après l'an 400 et avant 1939; il recense toutes les oeuvres existantes mais aussi détruites, déplacées ou menacées de ruine. Il consiste dans un premier temps à préparer le terrain en faisant des dépouillements bibliographiques et iconographiques les plus complets possibles, à faire des comparaisons de trame urbaine entre ancien cadastre et cadastre actuel, et à repérer les édifices sur le terrain. La phase de dépouillement bibliographique et iconographique, phase "invisible" "souterraine" est à peu près aujourd'hui achevée; son résultat: des centaines de fiches concernant articles et livres sur l'architecture et les objets de la ville de Laon et 400 photographies d'images de la ville de Laon, plans et photographies anciennes sortis des fonds des Archives de Valenciennes, des Archives nationales, de la Bibliothèque Nationale, de la Direction du Patrimoine; un reportage spécial sur le plan-relief de la ville de Laon fut réalisé aux Invalides avant qu'il ne soit déménagé pour Lille. Une conférence en Novembre 1986 fut donnée à la Société historique de Haute-Picardie pour faire valoir tout l'enseignement qu'on peut en tirer. Les fonds propres de la ville de Laon ont été examinés en détail mais les photographies restent à faire. Le dépouillement d'archives a été également entrepris pour plusieurs grands monuments (hôpital, abbaye Saint-Martin, abbaye Saint-Jean, citadelle...)

Le repérage sur le terrain a commencé vraiment cet été, le défaut de photographe pendant près de huit mois ayant entraîné le retard des prises de vue des édifices majeurs faisant l'objet d'une monographie (environ 50 à 60). La difficulté sur Laon demeure l'élaboration d'une grille d'approche du bâti saisissant les nuances de l'enchevêtrement des maisons dont les plus anciennes remontent au XII^e ou XIII^e siècle, avec des façades souvent refaites au XVI^e siècle, et des regroupements de plusieurs maisons au XVII^e ou au XVIII^e siècle pour agrandir la maison initiale.

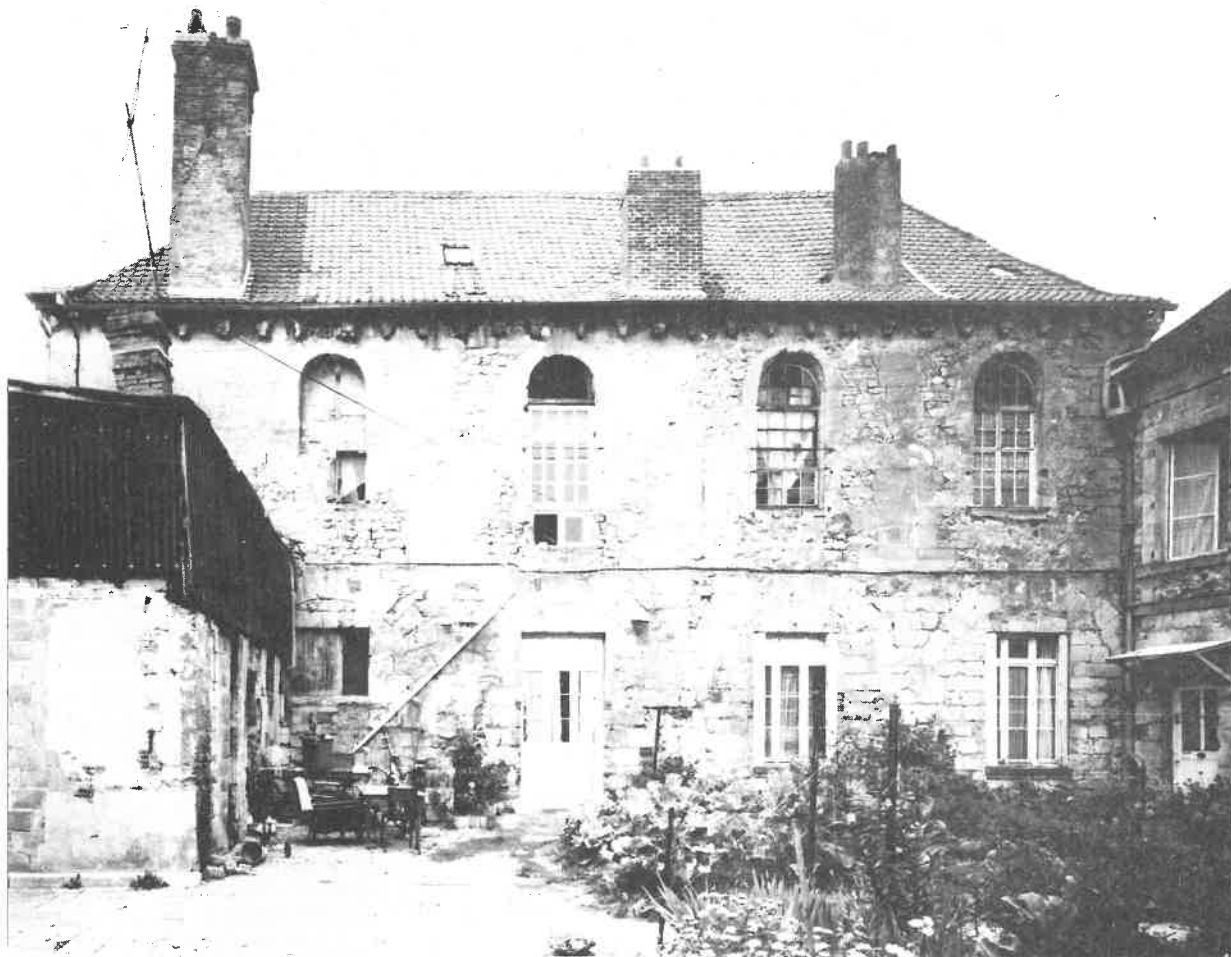
2. Etude: conduit à dresser pour chaque monument ou chaque objet un dossier qui réunit des photographies, éventuellement des relevés, un texte d'analyse archéologique et historique. Cette étude se fait à la fois sur le terrain où elle part de l'observation et "en chambre" pour faire la mise en forme et la rédaction de l'information recueillie.

3. Restitution: par l'informatique, la voie d'exposition et le livre. L'ensemble des dossiers est alors archivé et les bordereaux d'architecture et d'objets mobiliers peuvent être rédigés selon un vocabulaire "normalisé" pour tout le territoire national; ce vocabulaire normalisé est nécessaire pour automatiser les informations sur l'architecture et sur les objets mobiliers. La saisie des bordereaux pour traitement informatique se fait à Paris, ainsi que le micro-fichage des dossiers. Microfiches consultables à partir d'un terminal « et bientôt du Minitel » de n'importe quel point de la France.

Cette restitution du patrimoine assez austère pourrait s'accompagner d'une exposition en 1989 ou 1990 et d'une ou deux publications. Vraisemblablement, une première publication sur la ville de Laon et son architecture paraîtra fin 1988 dans la collection nationale "Images du Patrimoine".

Martine PLOUVIER

Conservatrice Régional de l'Inventaire Général



Ancienne église Saint-Pierre au Marché, façade sud : corniche à modillon du XII^e siècle.

V. - RENOVATION DE LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Après la rue Chatelaine, la Place de l'Hotel de ville et la rue du Bourg ont refait toilette.

Qu'en penser ?

D'abord que le stationnement des voitures enlaidira toujours places et rues; mais l'automobile fait partie de notre vie quotidienne et qu'il n'est pas question de nous priver de la liberté, des avantages matériels et du gain de temps qu'elle nous apporte.

Faut-il donc se résigner? Non, puisque la solution existe, celle des silos souterrains ou aériens. Un embryon en a été fort heureusement créé place des Frères Lenain et la municipalité va réaliser près de la gare du Poma une aire souterraine de stationnement de 300 places. Le gros obstacle en est le coût.

En attendant d'en réaliser d'autres, la municipalité a réalisé place de l'Hotel de ville un dispositif de stationnement et de circulation en net progrès sur l'état antérieur: l'esthétique y trouve son compte, la circulation aussi, à nombre de places de stationnement égal; elles sont en quantité à peine suffisante quoique la largeur en ait été réduite au maximum, ce qui rend l'accès difficile, voire même impossible, à une place, quand le voisin ne s'est pas lui-même parfaitement rangé dans ses marques.

Les amis de la nature ont été ravis de l'arrivée de nombreux bacs, se mariant fort bien aux édifices des siècles antérieurs, garnis d'arbustes et de fleurs.

Le temps de quelques semaines d'automne, apparus aussi sur le parvis de la Cathédrale, ils ont maintenant disparu; une végétation plus abondante les remplacera quand l'ancien Hôtel Dieu aura été restauré, ce qui ne devrait tarder puisque les obstacles à la poursuite des travaux sont maintenant levés et que 1988 verra ces derniers reprendre activement. La Société des Amis de Laon et du Laonnois se réjouit aussi du jardinet créé rue du Change; cette dernière sera elle aussi aménagée en 1988, de même que la rue Roosevelt.

En revanche, les bornes de granit disposées sur le parvis sont-elles bien heureuses? Le granit n'est pas un matériau du pays et, s'il a le mérite de bien résister aux parechocs des voitures, il jure place de la Cathédrale où les bornes de grès ou de pierre dures d'Ile de France auraient, à notre avis, mieux fait l'affaire. Rien en vue en revanche, et c'est dommage, pour la rue Saint-Jean: il semblerait que les vues de ses commerçants posent problème à la municipalité.

ordonné tous ces travaux avec la collaboration du Lieutenant-Colonel GOUT puis du Lieutenant-Colonel ROUSSEL, du Génie, et nous avons pu constater sous les feux des projecteurs, à quel point cet ensemble méritait les efforts faits pour le remettre en état.

La Société des Amis de Laon et du Laonnois tient, en ces lignes, à rendre un hommage chaleureux aux Colonels BATTEUX, GOUT et ROUSSEL et espère que le Lieutenant Colonel COUTON qui a succédé au premier persévéra dans la même direction; car il y a, malheureusement, encore du travail à accomplir, notamment le nettoyage de la végétation sur les remparts ouest et nord où elle est encore plus abondante qu'elle ne l'était au sud, remise en état des remparts surtout au nord où quelques dizaines de mètres de muraille ont versé.

VIII. - LA PORTE HENRI IV

Donnant encore naguère accès à la "Citadelle" par son pont-levis encore doté de toute sa machinerie, ce qui est rare en France, la Porte Henri IV et les deux écussons qui l'avoisinent ne tiendront plus longtemps: ces derniers ont déjà lâché plusieurs de leurs éléments. Quant à la porte, les racines d'une végétation envahissante la pénètrent et disloquent toutes les pierres de son fronton.

Il suffit de savoir que déjà en 1975, une étude avait été faite en vue de sa remise en état, pour saisir toute l'urgence en 1988 d'une remise en état: la porte ne résistera probablement plus longtemps et les pierres disjointes par le gel ne resteront plus longtemps en place. La Société des Amis de Laon a adressé une demande de remise en état en joignant des devis, à la Direction des

Il faudrait ensuite installer une promenade comparable à celle du Plateau, dépense rentable au point de vue touristique, mais qui, incontestablement, ne rentre pas dans la mission de l'armée.

Un dernier point: est-il encore opportun de maintenir un dépôt de matériel dans ce qui militairement n'est peut-être qu'un cul de sac vulnérable ?

Ne serait-il pas intéressant de l'établir ailleurs, de loger dans ce cadre magnifique une fois débarrassé de ses édifices utilitaires, les services administratifs de l'armée, notamment ceux logés dans les bâtiments sans intérêt situés entre le lycée Méchain et l'Hôtel Dieu, et d'y laisser accès au public ?

Services Fiscaux de l' Aisne à qui incombe l'entretien de la Citadelle et qui, partageant le même souci que la Société des Amis de Laon et du Laonnois, l'a aussitôt transmise au Ministère des Finances.

Ce dernier a répondu à sa Direction de demander les crédits nécessaires aux Bâtiments de France.

Merveilles administratives !!! N'est-ce pas le Ministère des Finances qui distribue, sous l'arbitrage du Premier Ministre, les crédits aux autres ministères ? !

En attendant, le dommage va s'aggraver et la facture augmentera !

IX. - L'EGLISE DE BRUYERES

C'est l'un des joyaux du Laonnois; végétations diverses et arbustes avaient trouvé sur la toiture en lauze de ses absidioles un terrain propice à leur croissance et n'auraient pas manqué, à court terme, de la détruire.

Sur représentation de la Société des Amis de

Laon et du Laonnois auprès de M DOREL, maire de Bruyères et de M. BRUNON, directeur des Bâtiments de France, ce dernier a dans les plus brefs délais, fait procéder à la destruction de ces ornements non prévus, et ce malgré un budget bien limité, en égard à l'ampleur des entretiens dont il a la charge dans le département.

X. - ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 1987

Excusés: M. LEMOINE, Colonel De BUTTET

Compte-rendu financier par le Trésorier: présentant un solde bénéficiaire appréciable, il est accepté à l'unanimité.

Compte-rendu d'activités par le Président: après avoir remercié Monsieur DOSIERE, TASSEL, DAMOTTE de leur présence, le Président évoque:

- . le voyage de Septembre 1986
- . L'Abbaye Saint-Vincent et l'Arsenal, dont les remparts trop peu connus, sont peu à peu dégagés par les militaires
- . la Congrégation, toujours sans affectation
- . la rue Thibesard et la réponse favorable de la Municipalité en ce qui concerne l'installation d'un éclairage avec lanternes
- . le passage dit "Boucherie Brûlé" dont l'ouverture dépend d'un propriétaire, peu enclin, semble-t-il à optempérer
- . la réouverture du chemin de ronde depuis le rempart Thibesard jusqu'à la rue des Chenizelles
- . la mise en valeur des chemins, sentes, grimpettes et autres pentes pour les piétons, les cavaliers et les cyclistes. la Porte Henri IV, dont la réfection est toujours remise malgré l'intérêt que présente le monument (Pont-levis)
- . le Palais de justice dévalorisé par le parking à voitures alors qu'il serait simple de faire stationner les voitures derrière le Palais (et non devant)

Projets:

- . le prochain voyage d'études du 05 Septembre 1987 à Compiègne
- . la mise en place d'un Bulletin de liaison et d'information intitulé "L'ami du Laonnois", son intérêt mais aussi son coût (élevé)
- . la protection des paysages et des sites vis-à-vis des antennes paraboliques qui, avec la mise en place des prochains satellites de télévision, risquent d'apparaître un peu partout. la proposition de faire de la ville de LAON le siège d'un établissement supérieur décentralisé
- . l'absence de maison d'arrêt à LAON depuis environ 15 ans et les préjudices de tous ordres que cela entraîne

Intervention de M. DOSIERE: après avoir souligné le rôle positif que joue la S.A.L.L., celui-ci revient sur les principaux points évoqués par le Président. Un parking souterrain sous le Palais de justice est tout à fait abandonné car trop cher. Le projet de maison d'arrêt à LAON évolue favorablement. Au sujet des antennes paraboliques, c'est M. TASSEL qui répond. Il n'y a aucune réglementation. La solution est le cablage mais il est coûteux pour la collectivité. M. DEMETZ intervient alors pour souligner la nécessité d'une législation nationale en la matière qui bannirait les liaisons aériennes quelles qu'elles soient.

Intervention de M. LAMANT: M. LAMANT souligne le rôle très important du Conseil Général en ce qui concerne l'entretien du patrimoine. Il se déclare parfaitement d'accord pour faire de LAON un centre universitaire local.

M. DEMETZ suggère que le bâtiment de la Congrégation abrite un musée départemental qui manque, selon lui, cruellement.

M. LAMANT lui répond que ce projet signifiant toutes les dépenses à la charge du département, c'est trop lourd pour le Conseil Général et a peu de chance d'aboutir.

Intervention de M. VIGNAL: celui-ci rappelle qu'une exposition sur le secteur sauvegardé, organisée avec le CAUE, aura lieu mi-juin. Il met l'accent sur l'effort de réhabilitation fait par la Municipalité en ce qui concerne l'habitat ancien public et privé. Des efforts vont également être faits au niveau des panneaux indicateurs à l'entrée de l'A 26.

L'idée d'implanter un cycle universitaire à LAON présenterait l'intérêt, avec les enseignements post-baccalauréat déjà existants, de relever le niveau des étudiants, dont les résultats sont médiocres dans la région laonnoise.

Renouvellement du Conseil d'Administration:

Ne se représente pas: M. DUMONT

Membre d'honneur: Colonel De BUTTET

Nouveaux candidats: M. BRUNON, M. HANSEN-CATTA, Melle PLOUVIER, Melle GENTET.

La liste de 20 membres est élue à l'unanimité.

XI. - LE VOYAGE ANNUEL DES AMIS DE LAON

Le 05 Septembre dernier, par une belle journée ensoleillée, quarante sept Amis de Laon et du Laonnois sont montés dans le car confortable qui les emporta vers Compiègne devant le Château, où les attendait Madame BREMARD, Conférencière des Monuments Historiques, fille de nos adhérents fidèles, Maître et Madame GAUGUIER et commencèrent deux heures et demie du plaisir à peu d'autres second que leur apporta le spectacle de la beauté des appartements royaux et impériaux, et de la splendeur du parc, servis par l'éblouissante érudition de la conférencière.

Après un déjeuner de qualité en forêt à l'Auberge Fleurie de Mont Saint-Pierre, à Vieux Moulin, les Amis de Laon, toujours sous la direction de Madame BREMARD, dirigeaient leurs roues vers l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Jean-aux-Bois dont l'Eglise était encore curieusement entourée pour partie de ses murs et de ses fossés primitifs et de minuscules maisons, puis vers Morierval dont l'Eglise abbatiale du XI^e siècle, romane, marque une timide étape vers le gothique.

Nous devons à l'amabilité de leurs propriétaires, Monsieur et Madame LEBEE-CHADENET, d'avoir pu pénétrer dans ce qui restait des logis abbatiaux et de contourner la partie extérieure de l'Eglise enclose dans un magnifique jardin. Que Monsieur et Madame LEBEE-CHADENET soient assurés de la reconnaissance de leurs visiteurs du 05 septembre 1987.

L'après-midi se terminait par la visite de l'Eglise abbatiale de Saint Martin aux Bois, peu connue mais originale, d'une importance qui étonne, belle et malheureusement abandonnée...

La gratitude ses Amis du Laonnois va à ceux qui ont organisé matériellement cette journée, notamment Madame ROGER et Monsieur MARTIN, et aussi à Monsieur LEMARCHAL qui avait préparé une passionnante et amusante étude sur la vie dans le Château de Compiègne sous le Second Empire. Elle va également, à un second titre, à Monsieur et Madame LEBEE-CHADENET; en effet, les historiens du Valois ont tous puisé leur documentation sur l'Abbaye à la même source: le cartulaire de Morienval à la Bibliothèque Nationale; mais un parent

de Monsieur et Madame LEBEE-CHADENET avait retrouvé une copie des archives de la cure de Morienval, chez un notaire de Crépy-en-Valois qui livrait, à côté d'un inventaire des revenus de la cure établi par le curé en 1790, des notes très intéressantes pour l'histoire même de l'Abbaye; ce parent en a rédigé une synthèse dont Monsieur et Madame LEBEE-CHADENET ont bien voulu nous remettre une copie. La route de Laon à Compiègne fut partiellement occupée par ce récit et celui de M. LEMARCHAL qui captivèrent l'auditoire.

Grâce, notamment à Madame BREMARD, à notre ami Jacques LEMARCHAL et à Monsieur et Madame LEBEE-CHADENET, notre voyage à Compiègne figurera dans notre souvenir parmi nos très bonnes journées.

La Société des Amis de Laon et du Laonnois espère vous réserver en 1988 une journée aussi enrichissante et peut-être plus agréable encore parce que différente; nous vous en informerons en temps utile.

XII. - COMITE DE LA SOCIETE DES AMIS DE LAON ET DU LAONNOIS

MEMBRES DU BUREAU :

Président : M Gérard DECOTTIGNIES

6, chemin de la Petite Montagne
Besny-Loizy 02000 LAON
Tél. : 23.23.01.74.

1^{er} Vice-Président : M Jacques LEMARCHAND

27, rue Roger-Salengro 02000 LAON
Tél. : 23.79.23.33.

2^e Vice-Président : M Alain GIGOT

Architecte en chef des Monuments Historiques
1, rue Saint-Martin 02000 LAON
Tél. : 23.20.46.40.

Secrétaire : Mme Edmonde ROGER

46, rue Thibesard 02000 LAON
Tél. : 23.20.46.57.

Secrétaire Adjoint : M Denis LARQUET

Président du Syndicat d'Initiative de Laon
6, rue Saint-Cyr 02000 LAON
Tél. : 23.23.34.46.

Trésorier : M Jacques MARTIN

31, rue Roosevelt 02000 LAON
Tél. : 23.79.58.03.

Suite au verso

COTISATION 1988

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

L'année 1988 commence et la Société des Amis de Laon et du Laonnois compte sur votre précieux concours pour poursuivre son oeuvre.

Ce concours, c'est d'abord votre soutien moral; c'est aussi votre cotisation annuelle. Celle-ci est minime (voir au dos), mais la publication de l'Amis du Laonnois que nous souhaitons trimestrielle en 1988, et son expédition, lui coûtent cher; persuadé que vous désirez continuer à apprécier ses informations et ses études, elle apprécierait tout particulièrement que vous l'arrondissiez dans toute la mesure de votre possible.

Vous trouverez au dos de la présente page le bulletin d'inscription que vous voudrez bien compléter et renvoyer, en y joignant votre obole.

Par avance, je vous en remercie bien vivement et vous prie, Cher Lectrice, Cher Lecteur, de me croire votre toujours dévoué président.

G. DECOTTIGNIES

Membres : (Suite)

Mme Léa BRUNIER

Déléguée des Vieilles Maisons Françaises
22, rampe Saint-Marcel 02000 LAON
Tél. : 23.23.17.23.

M Dominique BRUNON

Architecte en chef des Bâtiments de France
rue Roger-Salengro 02000 LAON
Tél. : 23.79.26.04.

M François DEMETZ

Président du Syndicat d'Initiative d'Anizy-le-
Château, de l'Association des Randonneurs
Pedestres de l'Aisne et de l'Association Vie et
Culture
7, rue du Chêta - Bourguignon-sous-Montbavin
02000 LAON
Tél. : 23.23.19.54.

Mlle Christine GENTET

Représentant le CAUE
34, rue Serrurier 02000 LAON
Tél. : 23.79.00.03.

M Charles GIOVANOLI

12, rue du Cloître 02000 LAON
Tél. : 23.20.41.93.

M Hansen CATTA

Directeur Départemental du Journal l'Union
40, rue Chatelaine
Tél. : 23.79.27.59.

M Louis KREMP

Conseiller Municipal
42, rue Saint-Pierre-au-Marché -02000 LAON
Tél. : 23.20.26.72.

Mme Suzanne MARTINET

Directrice Honoraire de la Bibliothèque de Laon
Présidente de la Société Historique de Haute
Picardie
33, rue Léon-Nanquette - 02000 LAON
Tél. : 23.23.10.04.

Mme Marie-Madeleine NOUVIAN

Présidente de l'Association des Amis de Vorges
2, avenue de Vincennes - Vorges - 02000 LAON
Tél. : 23.24.74.68.

Mlle Martine PLOUVIER

Conservateur Régional du Patrimoine
1, rue des Sergents - 80000 AMIENS
Tél. : 22.91.12.12.

Mme Andrée ROLLAS

Conservatrice Honoraire du Musée de Laon
17, rue Serrurier -02000 LAON

M Jean-Jacques SIMON

17, rue du Cloître - 02000 LAON
Tél. : 23.20.27.79.

Mlle Cécile SOUCHON

Directrice des Archives du Département de l'Aisne
28, rue du Cloître - 02000 LAON
Tél. : 23.20.26.47.

M Philippe VALLON

Molinchart - 02000 LAON
Tél. : 23.23.06.37.

Membre d'Honneur:

Colonel de BUTTET

Président d'honneur de la Société Historique de
Haute Picardie, Conservateur Honoraire du Musée
des Invalides
La Grande Maison Saint-Julien - Royaucourt-et-
Chailvet - 02000 LAON

Responsable de la Publication : MM G. DECOTTIGNIES

6, rue de la Petite Montagne
Besny-Loizy

Mise en page réalisée sur XEROX DOCUMENTER par A. C. B. 25 Rue Méchain LAON

MERCI PAR AVANCE DE VOUS JOINDRE A NOUS EN NOUS RETOURNANT LE BULLETIN CI-
DESSOUS ET VOTRE REGLEMENT

Ci-joint cotisation 1988 d'un montant de (1) _____ F

Monsieur, Madame, Mademoiselle (2)

NOM

(3) _____ (4) _____

Prénom

(3) _____ (4) _____

Adresse _____

Téléphone _____

Mode de paiement : chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre

(1) Minimum de 30 F pour une personne et de 50 F pour un couple; les suppléments sont paticulièrement
bienvenus et volontiers acceptés.

(2) Rayer la ou les mentions inutiles.

(3) Renseignements concernant la première personne cotisante.

(4) Renseignements concernant éventuellement la deuxième personne du couple.